



## Recensement

### Le recensement c'est fini !

Merci à tous pour votre participation au recensement qui a pris fin le 15 février dernier. Un peu de patience pour les résultats de l'INSEE qui ne seront pas publiés avant la fin de l'année. En attendant, la mairie a rouvert ses portes les après-midi et repris ses horaires habituelles.

## Loisirs

### Faites du Nordique

Le Domaine Nordique du Dévoluy vous propose jusqu'à ce que neige ne soit plus, de découvrir le ski de fond à travers des jeux ludiques comme le hockey, slalom... Rendez-vous à 10h (durée d'animation de 2h) tous les lundis et jeudis à Superdévoluy et les mardis et vendredis au Col du Festre. Plus d'informations à l'Office de Tourisme du Dévoluy : 04.92.58.91.91



## IMPORTANT

### Mairies annexes

La mairie annexe d'Agnières en Dévoluy et son agence postale seront fermées le jeudi 20 et vendredi 21 février.

La mairie annexe de St-Disdier et son agence postale seront fermées le vendredi 21 février. La mairie annexe de La Cluse sera fermée le samedi 22 février.

## Vie locale

### Lieux de votes.

A l'approche des élections une question plane... mais où doit-on se rendre pour voter ? Chaque électeur devra se rendre au bureau de vote où il est inscrit. Si vous êtes inscrits à Saint-Etienne en Dévoluy, il faudra vous rendre à la mairie principale (Le Pré) pour voter. Les bureaux de vote de La Cluse, Agnières en Dévoluy, Saint-Disdier et Saint-Etienne en Dévoluy vous accueilleront de 8h à 18h sans interruption. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur ainsi que de votre carte d'identité et le tour est joué !

## Bibliothèque

### Et si on lisait autrement ??

Suite à un partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes, la bibliothèque du Dévoluy a été sélectionnée pour participer à un projet de lecture numérique.

Rendez-vous est donc pris le samedi 1<sup>er</sup> mars avec une intervenante qui viendra présenter des tablettes et des liseuses de 9h à 12h à la bibliothèque.

Pas besoin d'être un as de l'informatique, l'atelier est ouvert à tous ! Le matériel étant prêté pour une durée de quinze jours, il restera consultable sur place.



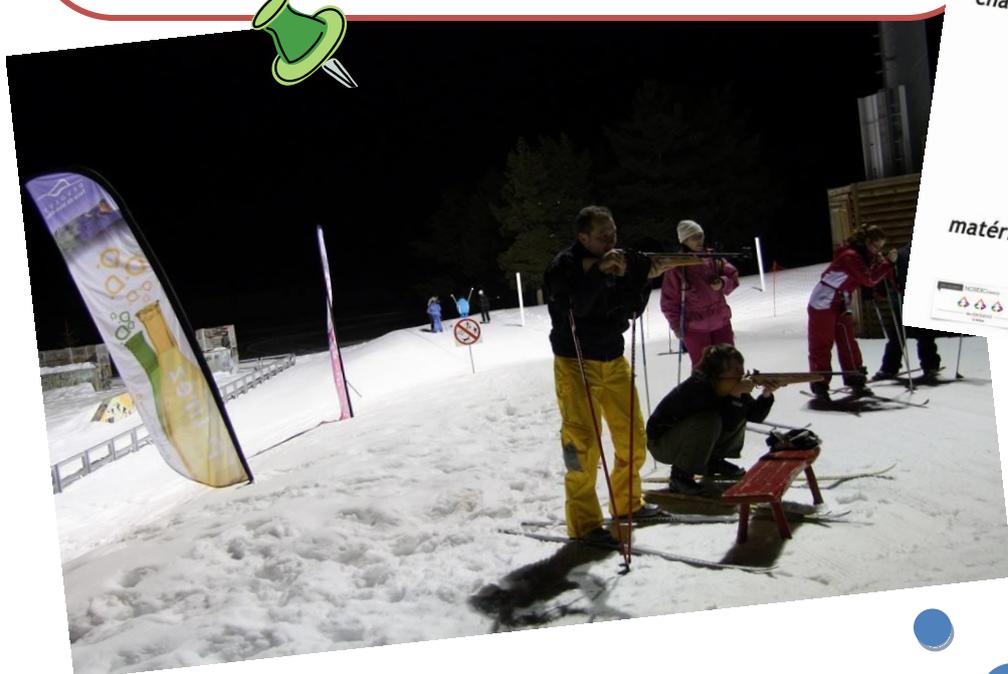
## Ski de Fond

### Skiez la nuit, c'est permis !!!

Le Domaine Nordique du Dévoluy ouvre ses pistes de ski de fond les mardis 18/02, 25/02, 4/03, et 11/03 de 18h30 à 20h30 pour ses nocturnes.

Alors si vous aimez le ski de fond et l'originalité, les nocturnes sont pour vous ! Vous avez la possibilité de louer le matériel sur place (5€ par personne).

Le plus : petit clin d'œil aux JO !!! Vous pouvez faire du biathlon. Pas de médailles à l'arrivée certes, mais une boisson chaude pour se remettre de ses exploits sportifs !



## Centre Sportif

### Plus on est de fous, plus on rit !!

Le centre sportif du Dévoluy donne raison à cette expression et vous propose une tranche horaire réservée à la pratique d'un sport collectif. Cela se passe tous les mardis à 19h30. Avis donc aux amateurs de foot, volley, hand, basket...

Pas de niveau exigé, seul le plaisir de jouer en équipe est requis !! Ambiance garantie !! C'est ouvert à tous, que vous soyez abonné ou non. Aucune inscription n'est nécessaire, il faut juste vous rendre au Centre Sportif avant 19h30.



Mairie du Dévoluy  
[contact@mairiedevoluy.fr](mailto:contact@mairiedevoluy.fr)  
<http://www.mairiedevoluy.fr>